



Pour la vie et la mission des services diocésains

J'imagine un choix missionnaire capable de transformer toute chose, afin que les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale devienne un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation. La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, ne peut se comprendre qu'en ce sens : faire en sorte qu'elles deviennent toutes plus missionnaires, que la pastorale ordinaire en toutes ses instances soit plus expansive et ouverte, qu'elle mette les agents pastoraux en constante attitude de "sortie" et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux auxquels Jésus offre son amitié. (EG 27)

La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles ». (EG 28)

Suite à la publication du projet pastoral diocésain en juin 2019, il est apparu pertinent de **réorganiser les services diocésains** afin qu'ils soient eux aussi dans une **dynamique de proximité et de mission**. Le Pape François dans *Evangelii Gaudium* invite à une réforme des structures qui ait une visée missionnaire (EG 27). Confiant dans la capacité des acteurs pastoraux à la conversion, reconnaissant la grande plasticité des services pastoraux diocésains dans une visée de créativité et d'inventivité missionnaires (EG 28), je choisis de réformer de la manière suivante ces services.

Les services diocésains

La mission des services diocésains

En veillant à la mise en œuvre des orientations diocésaines, les services **accompagnent, soutiennent et stimulent les différentes réalités pastorales du diocèse**.

Particulièrement **au service des paroisses**, ils sont attentifs à être en lien étroit avec elles, en étant engagés sur le terrain pastoral. Ils accueillent et font des propositions,

offrent une réflexion et des moyens, en particulier par des formations pour les personnes engagées dans la mission.

Une mission assurée en équipe

L'équipe est le lieu de **discernement des besoins et des orientations**. Elle veille à la **mise en œuvre des projets et à leur évaluation**.

Le responsable du service **constitue une équipe** de personnes issues de différentes parties du diocèse, aux compétences et charismes variés, formées ou acceptant de se former, pour **assurer la mission** confiée au service.

Les nouveaux membres de l'équipe sont appelés par le responsable avec l'accord du ministre ordonné qui assure la veille épiscopale.

Une fois par an, le responsable de service fait un point personnel avec les différents membres de l'équipe.

Le responsable de service

Chaque service diocésain est dirigé par un **responsable**. À partir des orientations données par l'évêque, le responsable établit, avec son équipe, **une feuille de route** qui définit les priorités et la manière de les mettre en œuvre pour trois ans. Elle est validée par l'évêque.

Il a pour **mission** :

- d'animer le service,
- de mettre en œuvre les projets,
- d'anticiper,
- de répartir les tâches entre les différents membres de l'équipe,
- de veiller à la cohésion de l'ensemble et de rencontrer les prêtres et leurs équipes dans les paroisses.

Il veille à **assurer le lien** avec les instances diocésaines, provinciales et nationales.

Il est **nommé** pour une durée de trois ans, renouvelable. Il fait le point tous les ans avec l'évêque ou le vicaire général sur sa mission et le fonctionnement du service.

Des pôles diocésains missionnaires

Des pôles diocésains seront **érigés en fonction des besoins pastoraux** et pour une **durée de trois ans**. Chaque pôle recevra une **mission spécifique en lien avec le projet pastoral diocésain**.

Le coordinateur de pôle

Dans chaque pôle, un **coordinateur** favorise la coopération entre les services.

- **Il est chargé de la communion au sein du pôle** (échanges et soutien mutuel).
- **Il soutient les projets transversaux et favorise les mutualisations** (réflexions, formations ou actions communes, partage de moyens).
- **Il veille à la cohérence de l'ensemble avec les orientations diocésaines.**

Pôle « famille »

Mission

Accompagner les familles à travers la mise en œuvre de repères diocésains pour la préparation au baptême des petits enfants et la préparation au mariage.

Services diocésains concernés

- Pastorale des Familles
- Pastorale Liturgique et Sacramentelle
- Catéchèse et Catéchuménat

Pôle « proximité »

Mission

Accompagner la mise en œuvre des Relais Paroissiaux de Proximité dans les paroisses. Soutenir et accompagner toutes les initiatives pastorales visant la proximité.

Services diocésains concernés

- Pastorale de la santé
- Pastorale Liturgique et Sacramentelle
- Apostolat des laïcs
- Mission rurale (à venir)

Pôle « jeunes »

Mission

Accompagner la restructuration du service de la Pastorale des Jeunes et développer les propositions pour les jeunes dans le rural.

Services diocésains concernés

- Pastorale des Jeunes
- Vocations
- Mission rurale

Pôle « écologie intégrale »

Mission

Accompagner les mutations liées à la prise de conscience que les défis écologiques sont un tout et touchent l'ensemble de l'humanité (*Laudato si* 16)

Services diocésains concernés

- Mission universelle de l'Eglise
- Groupe de travail « Eglise verte »
- Groupe de travail « migrants »

Pôle « Église en dialogue »

Mission

Manifester la manière dont notre Eglise diocésaine entre en dialogue avec le monde dans lequel elle vit, collaborer à la quête de sens de nos contemporains.

Services diocésains concernés

- Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs
- Art, culture et foi
- Relations avec les musulmans
- Relations avec le judaïsme
- Unité des chrétiens
- Pèlerinages

Le service diocésain de la formation ainsi que le service de l'économat sont des fonctions « support » pour les services diocésains pastoraux et les pôles diocésains missionnaires.

Ces pôles diocésains missionnaires n'expriment pas tout de la mission des services diocésains. Chaque service diocésain saura se laisser interpeller par d'autres en fonction des projets, de la nécessité de collaborations plus étroites en vue de l'annonce de l'Évangile dans le diocèse de Moulins.

Donné à Moulins, le 29 juin 2020, solennité des saints apôtres Pierre et Paul,



Laurent Percerou
+ Laurent PERCEROU
Evêque de Moulins